désinfection

Fiche technique

Eymac

Nettoyant surodorant

Produit d'entretien quotidien avec action désinfectante.
Ne laisse pas de trace. Peu moussant, il peut être utilisé manuellement ou en autolaveuse.
Laisse une odeur agréable grâce à la rémanence de ses parfums : ambiance, bouquet, chèvrefeuille, citron vert, citronnelle, coquelicot, fleur de coton, fleurs sauvages, floral, fraise, lavande, marine, menthe, muguet, pin, pomme verte, pamplemousse et thé vert. Bactéricide. (voir au verso pour plus de détails)

Mode d'emploi

Lavage manuel : dilution de 1 à 2% dans l'eau.
(2 à 4 doses pour 4L)
Auto-laveuse : dilution de 0,5 à 1% dans l'eau.
Action désinfectante : dilution 1 à 2% dans l'eau. (Action 5 à 15 minutes) Il est inutile de rincer sauf dans le cas de surfaces en contact avec des denrées alimentaires.

Conditionnements

Bidon de 5 L
Flacon doseur de 1 L

Données techniques

- Aspect : liquide limpide coloré ou laiteux
- pH : 6,5 - 7,5
- Densité : 0,99 - 1,01

Précautions

Eviter les projections oculaires
et le contact avec l'épiderme.
Ne pas l'utiliser avec des produits oxydants (eau de Javel) ou des détergents anioniques (shampooing vaisselle, savon).
Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

Stockage

Stocker à l'abri du gel.

Sécurité selon FDS

Voir Fiche de Données de Sécurité.

Produit biocide TP 2

Substances actives biocides : chlorure de n-alkyl(C12-16)-n, n-dimethyl-n-benzylammonium, CAS : 68424-85-1, 25g/kg - alcool éthylique, 64-17-5, 25g/kg.
Date de péremption : 24 mois à compter de la date indiquée dans le numéro de lot présent sur l'emballage.

L'emballage doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet.
Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.
Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Formule déposée au centre Antipoison France :
+ 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)
Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au +33 (0)5.55.27.65.27 pour les médecins selon les articles R4624-4 et R4624-9 du code du travail.

Conforme à l'arrêté français du 19/12/13 relatif au nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.
Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

11-09-2026 Ind. 34

SANS VLER*

C.A Contact Alimentaire

* Sans Valeur Limite d'Exposition Règlementaire française.

EYREIN INDUSTRIE
ZAC de la Montane - Allée des Iris - 19800 EYREIN - +33 (0)5 55 27 65 27
contact@eyrein-industrie.com - www.eyrein-industrie.com

FABRIQUÉ EN FRANCE

	NORMES				SOUCHES
BACTÉRICIDE EN CONDITIONS DE SALETÉ	EN 1276	1%	5 min	20°C	Escherichia coli, Enterococcus hirae, Staphylococcus aureus, Pseudomonas aeruginosa
	EN 13697	2%	15 min	20°C	Escherichia coli, Enterococcus hirae, Staphylococcus aureus, Pseudomonas aeruginosa